



Le 28/01/2019

UNE PREMIÈRE JOURNÉE INTERDISCIPLINAIRE DE LA RÉGION OCCITANIE

C'est dans un esprit de synergie et de complémentarité que la DIRECCTE Occitanie, les CARSAT Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, la nouvelle association Présanse Occitanie (Prévention et Santé au Travail) représentative des Services de Santé au Travail Interentreprises ont invité l'ensemble des services de santé au travail interentreprises de la région Occitanie et tous les partenaires préventeurs à participer à la première journée interdisciplinaire de la région Occitanie qui s'est tenue le mardi 27 novembre au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude à Carcassonne.

L'objectif de cette réunion était de favoriser les échanges à tous les niveaux : au sein des services de santé au travail, entre services de santé au travail, entre acteurs de la prévention (DIRECCTE, CARSAT, ARACT, OPPBTP).

Le matin, les participants ont partagé des expériences intéressantes autour du Plan Régional Santé Travail et des actions mises en œuvre dans le cadre des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) conclus entre les services interentreprises de santé au travail, la DIRECCTE, la CARSAT, et l'OPPBTP.

Après une présentation brève des principales recommandations issues du rapport Lecocq, les acteurs de la prévention ont souhaité échanger sur le sujet. Pour autant la DIRECCTE a rappelé qu'à ce stade aucun arbitrage gouvernemental n'était encore rendu et a souligné qu'il demeurerait essentiel que les services de santé au travail continuent d'assurer leur mission d'intérêt général de suivi de l'état de santé des travailleurs et de conseil auprès des employeurs, à droit constant.

L'après-midi, des ateliers de travail ont permis aux participants de travailler ensemble autour de la prévention de la désinsertion professionnelle, des risques psychosociaux ou du déploiement de la qualité de vie au travail. Ils se sont interrogés aussi sur des thématiques plus transversales telles que comment toucher la très petite entreprise ? Comment rendre les messages de prévention audibles pour l'entreprise ? Quelle stratégie de communication pour les acteurs de la prévention ? Comment décliner les actions du PRST ?

Les travaux initiés devraient permettre de déboucher sur des propositions d'actions concrètes.

La préoccupation centrale des pouvoirs publics, préventeurs, administrateurs, directeurs, personnels des services de santé au travail reste l'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers.

Cette manifestation qui a réuni pas moins de 200 participants témoigne de leur volonté de mettre en œuvre un projet commun, de coordonner les actions afin d'être plus efficace, visible, lisible auprès des entreprises : employeurs ou salariés de la région Occitanie parce que la santé au travail est l'affaire de tous !

Pascal MAILHOS, préfet de la région Occitanie, représenté par Christophe LEROUGE, et Yves STRUILLLOU, directeur général du travail lancent le 27 juin ce nouveau plan régional santé au travail, lors d'un colloque de 500 personnes au Centre de Congrès Pierre BAUDIS, à Toulouse, où seront présents des dirigeants d'entreprises, des salariés, des médecins du travail, des acteurs de la prévention, les partenaires sociaux et les institutionnels.

La santé au travail c'est l'affaire de tous !

REGARDS CROISÉS DES VICE-PRÉSIDENTS du Groupe Permanent d'Orientation des Conditions de Travail d'Occitanie

« Nous sommes notre travail. Bien souvent à la question « que fais-tu dans la vie ? » nous parlons de notre emploi salarié. Avoir le sentiment de faire un travail de qualité, être fier de son travail, est essentiel. Lorsque ce travail se dégrade physiquement ou mentalement c'est bien la totalité de la personne qui est remise en question. C'est pourquoi les syndicats de salariés sont à nos côtés pour améliorer nos conditions de travail. Ce sont bien nous les salariés qui sommes créateurs de richesse.

Le meilleur expert du travail c'est le salarié lui-même. C'est pourquoi nous aurons à cœur de nous appuyer sur le travail réel dans les entreprises afin de comprendre au mieux comment améliorer les conditions de réalisation de notre travail. Le travail devrait être un facteur d'émancipation. La santé des salariés, des ouvriers, n'est pas une variable d'ajustement possible, prenons nos affaires en main, soyons fiers de notre travail. » **Clothilde OLLIER, CGT**

« La question de l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail, bien qu'ancienne et malgré de nombreux progrès, reste une question d'actualité, au cœur des réflexions des entreprises. Dans un contexte économique complexe, les entreprises de notre région doivent relever le défi de maintenir leurs performances tout en améliorant les conditions de travail. C'est dans ce cadre que doivent être construites nos orientations, en portant également un regard particulier en direction des plus petites entreprises, 1^{er} maillon de notre économie régionale. »

Frédéric BENOIST, U2P

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Sources : DIRECCTE, INSEE, CARSAT LR et MP - années 2013 et 2014

- **2 175 241 actifs** ayant un emploi en Occitanie
- **82 % des entreprises** d'Occitanie comptent **moins de 10 salariés** dans leur effectif
- En 2014, **54309 accidents du travail avec arrêt** se sont produits en Occitanie, **2940** d'entre eux ont occasionné une **invalidité permanente** et **60 ont été mortels**
- Au niveau national, entre 2001 et 2012, les **accidents du travail ont augmenté de plus de 20,3 % chez les femmes**, alors qu'ils ont diminué de plus de 23,3 % chez les hommes
- Le nombre de **maladies professionnelles (2 441)** est reparti à la hausse en 2014, avec **+5,4 % en Occitanie**